



- 1 Le mot du Président
- 2 Rapport moral et approbation
- 3 Vote cotisations statutaires AAPPMA 2021
- 4 Rapport Financier
- 5 Rapport Commissaire au Compte, approbation et affectation du résultat
- 6 Rapport externe : SDDL

Dernière Assemblée Générale du mandat en Cours

Je suis heureux de vous accueillir pour cette dernière Assemblée Générale du mandat puisque nous renouvèlerons nos conseils d'administration en fin d'année 2020.

Une **circulaire nationale** vous sera prochainement adressée pour en fixer les modalités.

Après une année 2018 difficile, l'année 2019 a permis de consolider nos effectifs et nous avons terminé la saison 2019 avec **une légère augmentation du nombre de pêcheurs**. (+ 1,2% toutes cartes confondues).

On note une **légère érosion des cartes annuelles** et une **forte hausse des cartes temporaires** (journalières et hebdomadaires). Ce résultat démontre bien le poids de la pêche publique dans notre département, qui reste plus que jamais une **destination touristique estivale**. Nous aurons l'occasion de revenir en détails sur ces résultats.

Je profite de cette Assemblée Générale pour **vous remercier de votre engagement et de votre disponibilité** durant ce mandat. Je sais le travail que vous effectuez au quotidien pour la promotion du loisir pêche mais aussi et surtout pour la défense des milieux aquatiques et de la ressource en eau en cette période sensible de changement climatique.



La Savoie, même si la ressource en eau apparaît encore abondante, est confrontée comme l'ensemble de notre territoire au réchauffement de notre planète, **baisse des débits** des cours d'eau, fonte accélérée des glaciers, **prélèvements toujours plus importants** et nous devons collectivement nous impliquer pour en limiter les impacts afin de **concilier les différents usages** et éviter les conflits.

La pêche associative a un poids et **un rôle social, économique et environnemental** qui doivent être sans cesse rappelés et soulignés. Notre département doit aussi porter une exigence environnementale et je compte sur nos partenaires et les élus de nos territoires pour nous aider dans cette démarche.

La Fédération termine son **PDPG** et son **SDDL** qui constitueront demain la base de nos actions de gestion et de développement. Le prochain mandat permettra de **mettre en œuvre les plans d'actions des AAPPMA** et de mettre en cohérence la qualité des milieux et nos modes de gestion par bassins versants. C'est une évolution indispensable pour l'avenir de nos collectivités piscicoles. Cette politique, c'est vous tous qui allez la porter et nous aurons besoin des **AAPPMA fortes et représentatives** pour la décliner.

Les élections de fin d'année puis celle du prochain Conseil d'Administration de la Fédération départementale seront déterminantes pour mener cette politique et les priorités qui ont été déclinées en cette fin de mandat. Je compte sur **votre engagement** pour que nous soyons **plus nombreux et plus forts pour engager la pêche publique dans cette voie.**

Je vous remercie de votre attention



I – VENTES DE CARTES

2019 une **année contrastée** pour la pêche savoyarde.

Ont été vendus en 2019 :

7 414 CPMA « Personne Majeure + offre automne », soit 44 de plus qu'en 2018 **(+0.59%)**

8 064 Cotisations Fédérales, soit 39 de moins qu'en 2018 **(+0.06%)**

651 Cartes « Femmes », soit 17 de moins qu'en 2018 **(- 2.54%)**

1 440 CPMA « Personne Mineure », soit 44 de moins qu'en 2018 **(-2.96%)**

1 627 Cartes Départementales « Mineure », soit 41 de moins qu'en 2018 **(-2.45%)**

2 855 Cartes « Découverte », soit 121 de moins qu'en 2018 **(-4.07%)**

1 319 CPMA « Hebdomadaires », soit 61 de plus qu'en 2018 **(+4.84%)**

2 516 Cartes « Hebdomadaires », soit 164 de plus qu'en 2018 **(+6.97%)**

6 626 CPMA « Journalière », soit 247 de plus qu'en 2018 **(+3.87 %)**

8 023 Cartes Départementales « Journée », soit 395 de plus qu'en 2018 **(+5.18 %)**

679 timbres « Réciprocité 74 », soit 55 de moins qu'en 2018 **(-7.49%)**

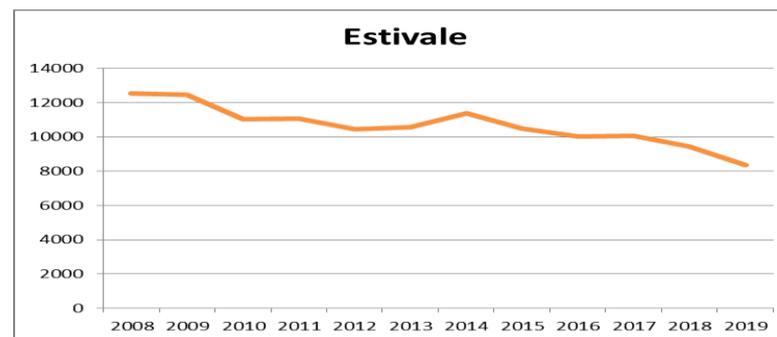
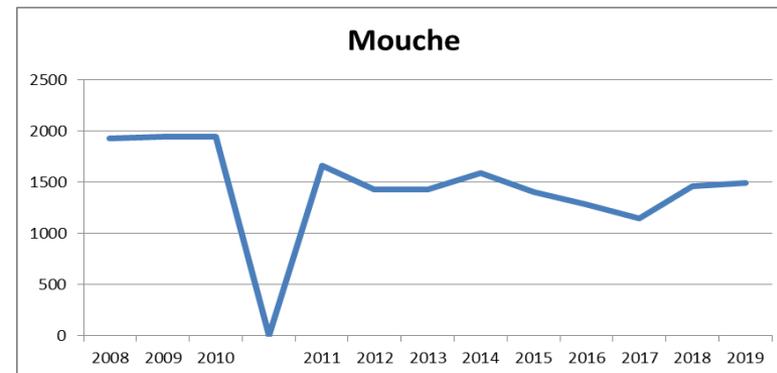
A tous ces chiffres, il convient d'ajouter les **9 868 Cartes** vendues par Barouchat.

8 374 cartes pour la période « Pêches traditionnelles » soit une baisse de **-11,25%**

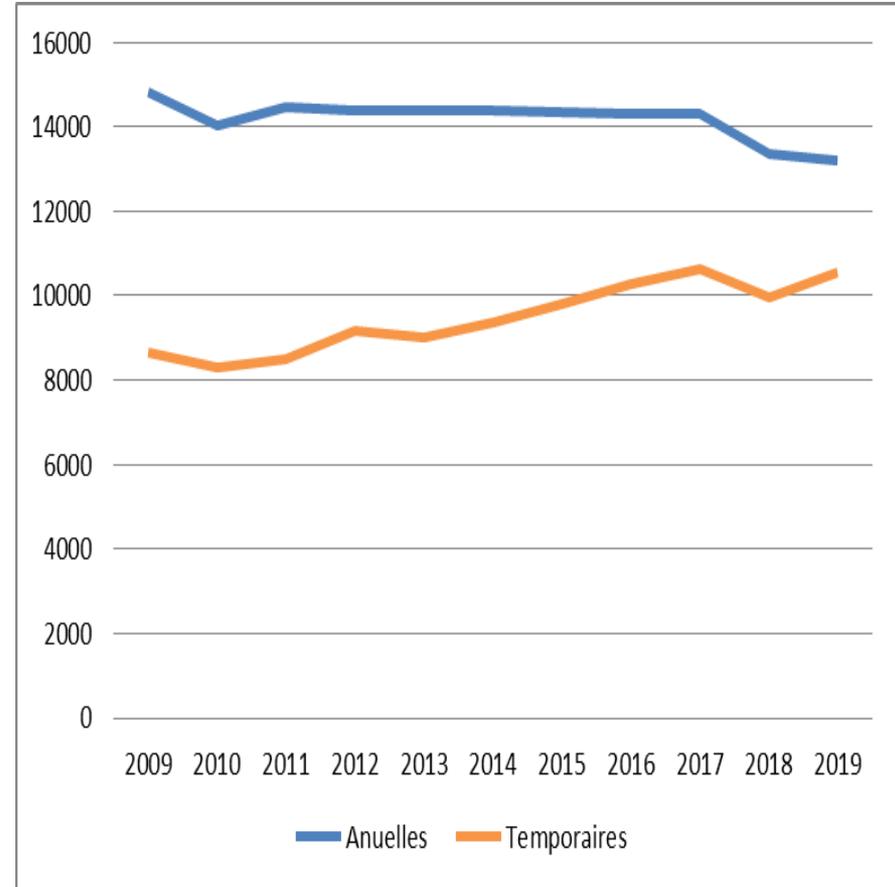
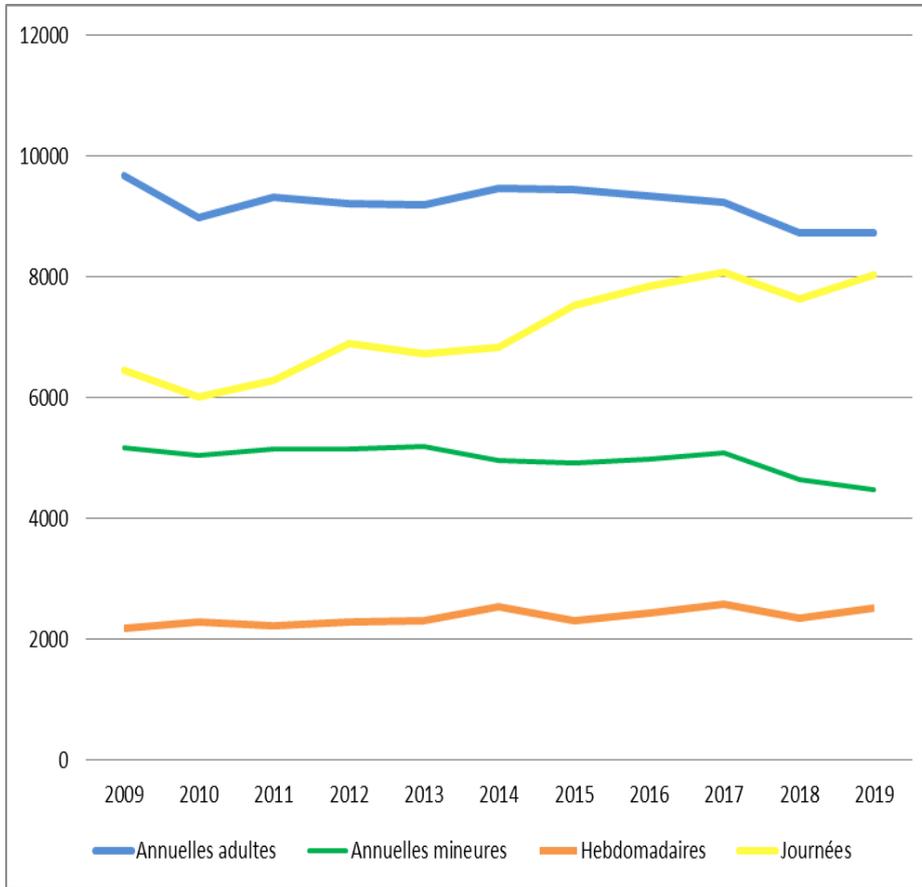
1 494 cartes pour la période « Réservoir », soit une hausse de **+2.33%** par rapport à l'année 2018.

Cartes Savoie	2018	2019	2018/2019	
CPMA "personne majeure"	7370	7414	↗	+0,59%
Carte "personne majeure"	8059	8064	↗	+0,06%
Carte "Découverte Femme"	668	651	↘	-2,54%
CPMA "personne mineure"	1484	1440	↘	-2,96%
Carte "personne mineure"	1668	1627	↘	-2,46%
Carte "Découverte -12ans"	2976	2855	↘	-4,07%
CPMA "Hebdomadaire"	1258	1319	↗	+4,85%
Carte "Hebdomadaire"	2352	2516	↗	+6,97%
CPMA "journée"	6379	6626	↗	+3,87%
Carte "journée"	7628	8023	↗	+5,18%

Entrées Barouchat	2018	2019	2018/2019	
"Toutes pêches"	9435	8374	↘	-11,25%
Mouche/Leurres	1460	1494	↗	+2,33%



EVOLUTION 2009/2019



Globalement, ces **résultats sont satisfaisants** dans l'ensemble avec une **légère augmentation des cartes totales vendues**.

Notre département reste une destination pêche reconnue avec la **bonne tenue des ventes de cartes temporaires** (hebdomadaires et journées).

Le passage au tout internet et la mise en place de la carte départementale « personne majeure » semblent avoir bien été acceptées par les pêcheurs savoyards.

L'année 2019 restera **une excellente année en termes d'activité avec la finalisation de dossiers**. (PDPG, aménagement du parcours sur le Rhône, restauration du Gelon,...)

Enfin, après l'inauguration du chalet du plan d'eau de Barouchat, associée à une **nouvelle réflexion sur l'évolution de ce plan d'eau** qui doit poursuivre son développement halieutique mais aussi d'avantage se tourner vers l'éducation à l'environnement. Un projet en ce sens sera présenté à cette AG.

Je remercie l'ensemble de l'équipe technique de la Fédération pour son travail et sa disponibilité.

II - ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration Fédéral s'est réuni à **4 reprises** avec un taux de présence très satisfaisant de l'ensemble des Administrateurs. A ces réunions, il convient d'ajouter notre Assemblée Générale du 24 mars 2019 ainsi que la réunion des Présidents qui s'est tenue le 30 juin 2019 à Albertville.

La Fédération consolide sa présence aux différentes instances et commissions entre autres :

- la Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages – **CDNPS**,
- le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – **CODERST**,
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie – **CEN SAVOIE**,
- le Parc National de la Vanoise,
- la Commission Technique Départementale de la Pêche,
- les Comités de Pilotage des procédures contractuelles en cours (Contrat de bassin) et ceux en élaboration (Contrat vert et Bleu - Cœur de Savoie & Bourget, contrat Multi thématiques Bourget & Maurienne),
- le Comité de suivi de l'espèce Grand Cormoran.

Dans le cadre de nos partenariats, la Fédération participe également aux rencontres notamment avec le **l'Agence de l'Eau, le Département, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, EDF, la CNR, ENEDIS, RTE** etc.

Enfin, il faut souligner la participation du Président Fédéral, Trésorier National, aux instances nationales (Conseil d'Administration de la FNPF) et de Bassin (comité de Bassin Rhône Méditerranée et Union des Fédérations Départementales du Bassin Rhône Méditerranée Corse et Association Régionales des Fédérations de la Région Auvergne Rhône Alpes) et des différentes commissions qui s'y rattachent.

1 - Réunions du Conseil d'Administration.

Comme d'habitude, ces réunions ont connu un ordre du jour dense avec en moyenne une dizaine de points à traiter. Le travail de votre Conseil d'Administration a principalement porté sur :

- La mise en place et le suivi des conventions FNPF, Agence de l'Eau, Département, Région, EDF, CNR et Crédit Mutuel pour 2019,
- L'étude et la validation des propositions des différentes Commissions. A ce titre, la structuration des commissions a été révisée et simplifiée pour 2019,
- L'examen des dossiers d'études et de travaux,
- La définition des priorités de la politique Fédérale,
- Les règles à appliquer pour ce qui concerne la gestion halieutique, les plans de repeuplement,
- La politique fédérale pour ce qui concerne la petite hydroélectricité,
- Le suivi financier de la Fédération et la gestion des ressources humaines.

2 – Réunion des commissions fédérales

Ces commissions se sont réunies à l'initiative de leurs Présidents respectifs. Elles ont permis de formuler un certain nombre de propositions parmi lesquelles il convient de retenir :



Pour la commission « Gestion & Règlementation » :

- Plan de repeuplement du domaine public,
- Stratégie départementale et politique fédérale en matière de petite hydroélectricité,
- Suivi des contentieux,
- Instruction des demandes d'aide des AAPPMA,
- Suivi des contentieux,
- Instruction des demandes d'aide des AAPPMA,
- Réflexion sur les projets et le financement des actions milieux de la Fédération,
- Règlementation de la pêche et gestion piscicole dans le Parc de la Vanoise,
- Préparation des commissions techniques départementales (Bourget, Aiguebelette et département).

Pour la commission « Développement du Loisir Pêche » :

- Définition de la politique générale de communication,
- Participation de la Fédération au salon de Cournon,
- Relation avec Savoie Mont-Blanc pour dynamiser la communication sur la pêche en Savoie,
- Mise à jour des dépliants et cartes de pêche,
- Participation au plan Régional de communication avec l'ARPARA. Stratégie de développement du loisir pêche dans les retenues hydroélectriques,
- Suivi du SDDL.



Pour la commission « Barouchat » :

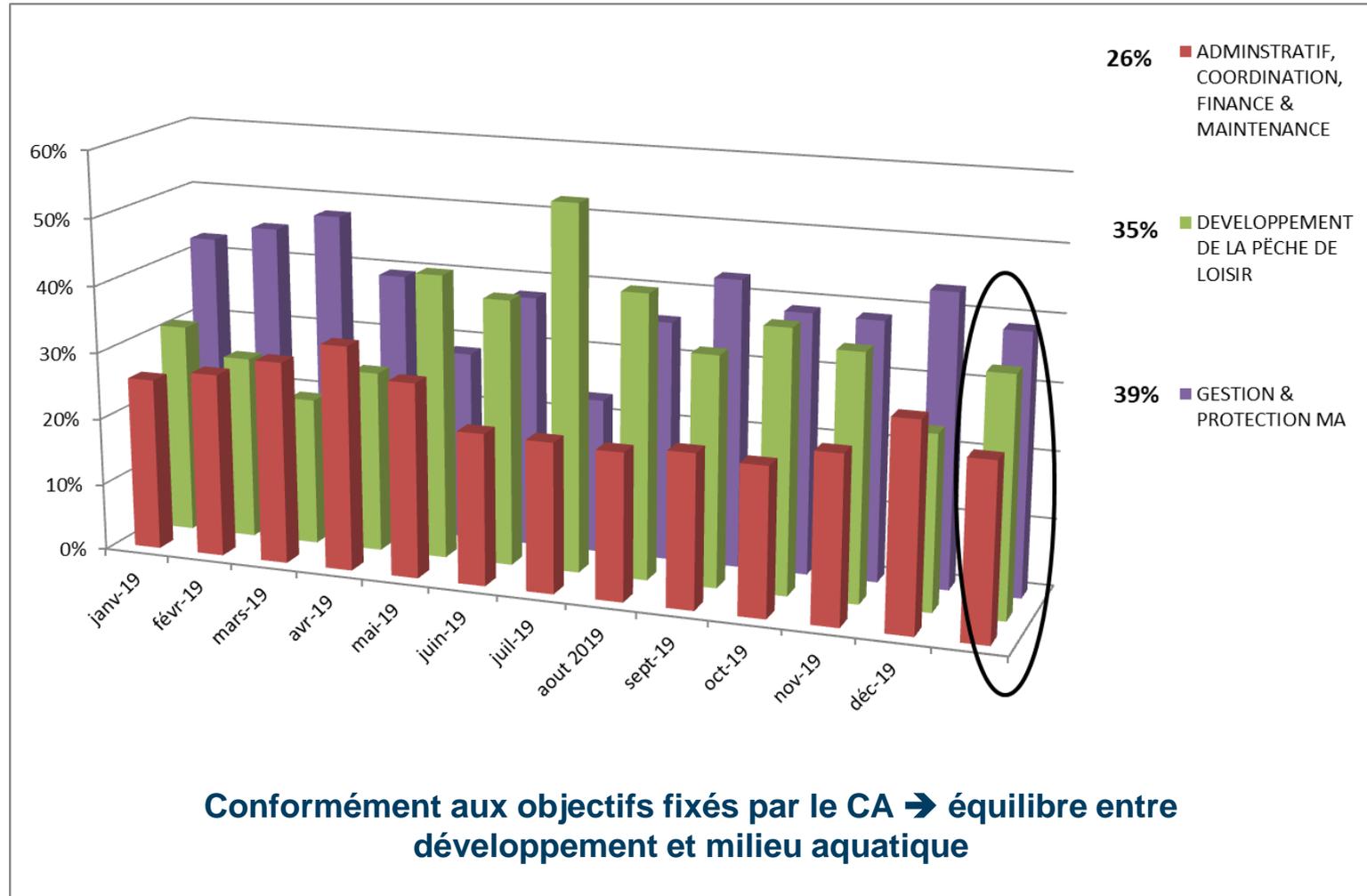
L'année 2019, pour notre plan d'eau fédéral, aura été l'année d'appropriation de nos nouvelles structures.

- Accueil différencié selon les publics
- Animations pédagogiques (une matinée par semaine)
- Organisation d'une manifestation internationale
- Confortement de la hausse de fréquentation depuis 3 années en saison réservoir
- Affinement de nos besoins pour commander l'étude globale de développement halieutique et pédagogique en matière d'éducation à l'environnement.

Enfin, l'année 2019 nous a permis de conforter notre politique de repeuplement afin de renforcer l'attractivité du site. Moins de poissons mais de plus gros poissons. Durant la période hivernale "réservoir", nous ouvrons maintenant le plan d'eau aux pêcheurs aux leurres les week-ends. La cohabitation moucheurs/pêcheurs aux leurres se passe bien. Ce fonctionnement est reconduit pour les saisons à venir.

Le Président:
Gérard GUILLAUD





		Mont cenis	Bissorte	Plan d'amont	Plan d'aval	Grand maison	Chevril	Sassièrè	Roselend	St Guérin	Gittaz	TOTAL		
TRF	0+ (Nb)	0	0	0	0	0	0	0	0	2500	0	2500	RECAPITULATIF PREVISIONNEL QUANTITE	
TAC	0+ (Nb)	0	18000	0	0	0	0	0	0	0	0	18000		
	0+ (Kg)	300	0	30	20	0	950	0	100	0	0	1400		
	Portion (Kg)	3200	0	100	60	600	500	0	1150	390	350	6350		
OBL	0+ (Nb)	0	10000	4000	0	0	0	0	0	0	0	14000		
	1+ (kg)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
CRI	0+ (Nb)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TRF	0+ (Nb)	0	0	0	0	0	0	0	0	2500	0	2500		RECAPITULATIF REALISE QUANTITE
	0+ (Nb)	0	18000	0	0	0	0	0	0	0	0	18000		
TAC	0+ (Kg)	300	0	30	20	0	950	0	100	0	0	1400		
	Portion (Kg)	3350	0	100	60	630	500	0	1150	390	350	6530		
OBL	0+ (Nb)	0	10000	4000	0	0	0	0	0	0	0	14000		
	1+ (kg)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
CRI	0+ (Nb)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

		FD 38	EDF	FNPF	FSPDMA	AAPPMA
SOUS TOTAL € (hors livraison)	60 209,43 €	2 052,70 €	- €	- €	52 341,05 €	5 815,67 €
SOUS TOTAL € (livraison héliportage)	2 310,00 €	- €	1 450,00 €	430,00 €	400,96 €	29,04 €
TOTAL €	62 519,43 €	2 052,70 €	1 450,00 €	430,00 €	52 742,01 €	5 844,71 €
TOTAL %	100,00%	3,28%	2,32%	0,69%	84,36%	9,35%

- Effort maintenu,
- Maintien de la gestion à 2 espèces max.,
- Reprise du soutien en OBL Pan d'Amont,
- Dernière année de l'alevinage OBL Bissorte.

Engagement de l'étude AVP de développement du pôle de Barouchat :

- **Renforcer l'offre halieutique**
- **Développer l'éducation à l'environnement**



Labellisation du 1^{er} parcours « famille »
sur le Rhône à Yenne.



Début des travaux pour la création d'un second parcours « famille »
sur les lacs de Saint Jean de Chevelu.

Poursuite des labellisations Hébergement Pêche :

- **Gîte du Miron** à Saint-Paul sur Yenne
- **Gîtes du Nikaïa** à Avrieux



Participation au Carrefour National de la Pêche à Clermont Ferrand

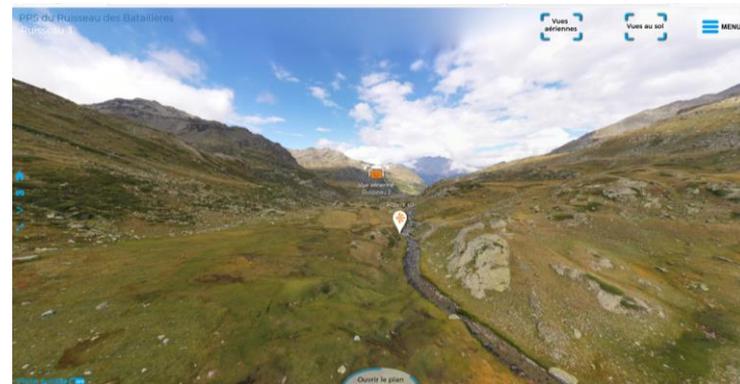
Tour de France 2019 :

- **St Jean de M./Tignes** : à l'arrivée, stand Génération Pêche et animation pêche au lac (FD73/AAPPMA)
- **Albertville/Val Thorens** : stand GP au départ (FD69/74 + AAPPMA73). Stand GP à l'arrivée (FD73/AAPPMA). Déploiement bâche à Roselend et animation pêche à Val Thorens annulée.



Réalisation des dernières visites numériques

Guiers St Béron, Lac Pisserotte, Arly Flumet, Arc Termignon, Ruisseau Bissorte, Doron Bozel Report sur 2020 de l'Isère à Bellentre.



Amélioration fonctionnalité du site Internet

Création agenda, restructuration espace téléchargement, intégration visites numériques

Activité des GPP de la FSPMA en 2019

- **Un nombre d'opérations en augmentation** (24 opérations) conformément aux axes de travail validés suite à l'audit Procédures Eau et Pêche, **116 pêcheurs contrôlés**.
- **Une faible demande de renfort** de la part des AAPPMA.

Activité des GPP et dédommagement civil en 2019

- **98 GPP** agréés en Savoie, nombre de PV dressés par les GPP **revenu au dessus de la moyenne annuelle** (46). **13 candidats formés**.
- **80% des PV pêche** sont issus des GPP. **11%** seulement des GPP **verbalisent** (stable).
- Nombre de PV issus des autres agents = **20%** (8 procédures)
- **Taux de dédommagements** au civil bas: **52%** (70% en moyenne depuis 2009)

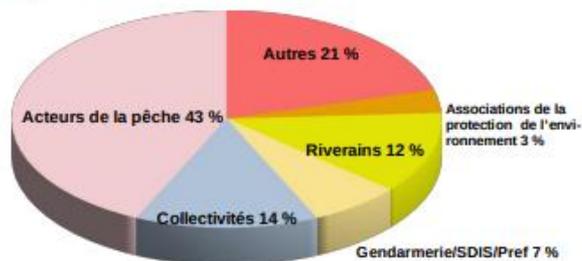
Perspectives et objectifs :

- **Resserrer le lien FSPMA/GPP/AAPPMA, tisser un réseau** d'agents, **augmenter l'effort de police** sur le terrain...
- **Finaliser le conventionnement FSPMA/DDT/parquets** pour plus de poids en réparation préjudices et plus d'appuis dans les actions police pêche...

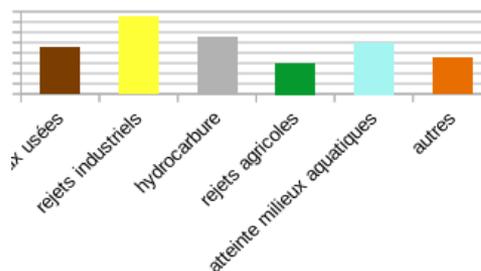
58 signalements recensés

Mode de transmission de l'alerte

Mode de transmission de l'alerte



Nature des événements



-19 dont les origines sont difficilement identifiables;
Et qui font l'objet d'investigations complémentaires pour en déterminer l'origine

-39 dont les origines ont été identifiées,
le plus souvent par une enquête de terrain.

Les services ont été mobilisés pour :

↳ Acquérir des informations ;

↳ Évaluer les incidences

(eau potable, loisirs nautiques, activités agricole...etc)

↳ Faire cesser la pollution.

Et limiter notamment la propagation de la pollution ;

↳ Poursuivre le contrevenant le cas échéant

-10 interventions du SDIS
pour faire cesser la pollution
et ou limiter la propagation de la pollution

-17 fiches de contrôle réalisées par l'OFB
pour approfondir les recherches et
permettre de remonter
jusqu'à la (aux) source(s) de pollution

-6 signalements avec une suite pénale (PV)

-4 suites administratives ICPE

-Plusieurs courriers de rappel
à la réglementation

- **Efficacité avérée du système de signalement** des atteintes aux milieux dont **la FSPMA est à l'origine et qui a impulsé une dynamique en terme de réponse administrative et pénale** (structuration de la communication entre les SAAPL, la DDT/DREAL et l'OFB pour l'identification)

- **Rôle essentiel du monde de la pêche** en terme de surveillance des milieux aquatiques (43%)

- **Lien site DDT :**

<http://www.savoie.gouv.fr>

pollutions, les-bons-reflexes

Avis et consultation LEMA

	2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019	
Nombre de dossiers	102	7	103	10	105	18	72	11	85	11	65	15	52	7	44	13	38	1
Autorisation / DIG	29	2	21	5	19	5	16	6	11	2	20	6	20	4	16	6	4	0
Décret de concession	11	3	10	0	4	1	1	0	6	0	6	1	6	0	3	0	6	0
Déclaration	62	2	72	5	82	12	55	5	68	9	39	8	26	3	25	7	28	1
% d'avis non rendus	7		10		17		15		13		23		13		30		3	

Politique de l'eau et structures GEMAPIennes.

- Elaboration du PDM du SDAGE 2022-2027 → participation et contribution aux réunions locales territoriales (x9),
- Contribution à l'élaboration du CVB et contrat territorial multi thématiques du Bassin Bourget,
- Contribution à l'élaboration du contrat rivière Arc en Maurienne,
- ...



Suivi hydrobiologique des chasses du barrage d'Aigueblanche (EDF).

- Inventaires piscicoles et étude des macro-invertébrés.

Suivi environnemental du Saint Benoit dans le cadre du dégrèvement de la conduite de vidange de Plan d'Aval (EDF).

- Inventaires piscicoles et suivi morphologique.

Suivi piscicole de l'Arc à Avrieux – Programme pluriannuel d'entretien du lit de l'Arc (EDF).

- Inventaires piscicoles et diagnostic frayères.

Suivi piscicole du réservoir biologique du Flon – Glissement Gavend.

Engagement de l'étude sur Bacheux Merlet sur la fonctionnalité effective des dispositifs de dévalaison (AAPPMA/FSPMA/FMB).



Savoie PÊCHE

Suivi environnemental (compartment piscicole) du réservoir biologique du Flon (FRDR 521 Flon; Rbio D00250)

Glissement de terrain Combe GAVEND.



Compte rendu d'opérations et rapport de suivi.

Janvier 2020



Savoie PÊCHE **EDF**

Actions de recherche sur la migration de la truite commune en rivière alpine.

Application aux dispositifs de franchissement – Mentaison & Dévalaison – Exemple de la prise d'eau de Quivige sur la Doron du Buisfort

Compte rendu des interventions menées en 2019 par la FOPPMA 73



Juin 2020



Savoie PÊCHE **EDF**

Suivi environnemental (piscicole & morphologique) du ruisseau du Saint Benoit

(Essais d'ouverture de la vanne de fond de la retenue de Plan d'Aval)



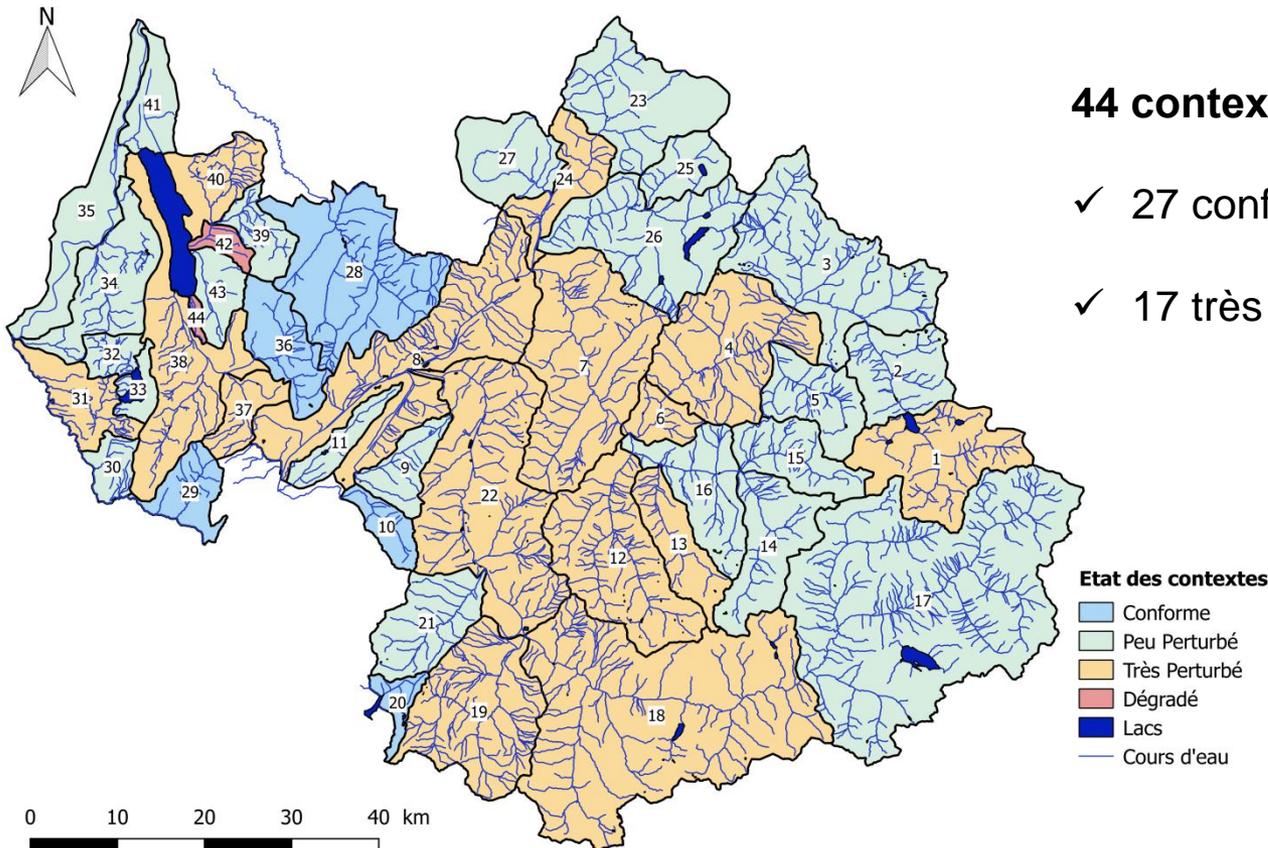
Compte rendu d'opérations et rapport de suivi.

Décembre 2019



Finalisation du PDPG

- Consultation de l'ensemble des AAPPMA (encore 3 présentations à concrétiser)
- Document final disponible courant novembre
- Mise en œuvre du Programme d'action à partir de 2021



44 contextes cours d'eau :

- ✓ 27 conformes ou peu perturbés
- ✓ 17 très perturbés ou dégradés

Portage et financement

Période des travaux	Juin à juillet 2019	
Maitre d'Ouvrage (MOA)	FSPMA + AAPPMA (assistance à MO)	
Maitre d'Œuvre (MOE)	BE GEN TERE0	
Action Intégrée	★	
Prestataire	Entreprise BERLIOZ S.A.S.	
Cout € TTC	92 120.0 €	
Financement	AE RMC	44 456.0 € (48.26 %)
	REGION	17 757.0 € (19.28 %)
	FNPF	15 752.0 € (17.10 %)
	EDF	4 000.0 € (4.34 %)
	AAPPMA La Rochette	4 777.0 € (5.18 %)
	FSPMA	5 378.0 € (5.84 %)



**Réalisation et animation de trois réunions territoriales participatives (Janvier) :
AAPPMA/GPP/FSPMA,**

- ➔ construire et proposer un plan d'actions pour améliorer le dispositif global (Police Pêche, signalement, poursuites atteintes aux milieux Aquatiques),
- ➔ Resserrer les liens entre GPP/AAPPMA/FSPMA,
- ➔ Tisser un réseau fonctionnel entre acteurs (Parquets, Administration, gestionnaires réseaux, SAAPL).

Validation du diagnostic, synthèse et propositions lors du CA du 23/05/2019

**Validation du diagnostic, synthèse et propositions lors de la journée des Présidents du
30 juin 2019 (17 AAPPMA)**



Statuts AAPPMA :

Article 29 : Dans le cadre d'un dispositif réciprocaire, les cotisations statutaires sont fixées chaque année au cours d'une Assemblée Générale de la Fédération Départementale.

Prix cotisations statutaires AAPPMA 2020:

- « Personne Majeure » : 26,50€
- « Découverte Femme » : 10,40€
- « Personne Mineure » : 9,15€
- « Découverte -12ans » : 2,75 €
- « Hebdomadaire » : 11,60 €
- « Journée » : 6,40 €

Propositions des cotisations 2021 :

Pas de changement pour les cotisations
statutaires AAPPMA pour l'année 2021



Comparaison des résultats 2019 et 2018 en K€

Activité traditionnelle	31/12/2019	31/12/2018	Ecart	Variation
Ressources	878	1 272	-393	-31%
Charges	836	1 247	-411	-33%
Résultat Net	<u>43</u>	<u>25</u>	+18	+71%

Barouchat	31/12/2019	31/12/2018	Ecart	Variation
Ressources	254	260	-6	-2%
Charges	256	272	-16	-6%
Résultat Net	<u>-1</u>	<u>-11</u>	+10	

Résultat Net FSPMA	<u>41</u>	<u>14</u>	+28	
---------------------------	------------------	------------------	------------	--

Les Produits en €

	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCCHAT			TOTAL 2019	TOTAL 2018
	2019	2018	%	2019	2018	%		
Produits								
Ventes de cartes et timbres	363 036	364 456	0%	159 525	165 565	-4%	522 562	530 020
Subventions d'exploitation	205 056	443 206	-54%	15 479	13 300	16%	220 534	456 506
Autres recettes	85 165	20 845	309%	45 100	46 924	-4%	130 265	67 770
Produits divers de gestion	115	30	285%	236	714	-67%	352	744
Reprise de fonds dédiés	110 585	323 737	-66%				110 585	323 737
Reprise sur provisions	0	0		0	0		0	0
Pv domaine public	791	419	89%				791	419
Remboursement frais	4 941	1 096	351%				4 941	1 096
Autres produits (transfert de charges)	100 752	108 360	-7%	33 939	33 800	0%	134 691	142 160
Produits financiers	7 192	4 997	44%				7 192	4 997
Produits exceptionnels	803	4 500	-82%				803	4 500
Total des produits	878 437	1 271 645	-31%	254 279	260 303	-2%	1 132 716	1 531 949

Les Charges en €

	ACTIVITE TRADITIONNELLE			BAROUCCHAT			TOTAL 2019	TOTAL 2018
	2019	2018	%	2019	2018	%		
Charges								
Achats de matières et autres appro	182 020	155 967	17%	163 898	167 868	-2%	345 918	323 835
Autres achats et charges externes	231 489	540 046	-57%	19 276	21 050	-8%	250 765	561 096
Impôts et taxes	7 882	6 843	15%	714	3 395	-79%	8 596	10 238
Charges de personnel	289 555	321 479	-10%	64 818	71 219	-9%	354 373	392 698
Dotations aux amortissements	54 634	52 337	4%	6 990	8 029	-13%	61 624	60 365
Dotations fonds dédiés	47 898	63 241	-24%				47 898	63 241
Dotation provision pour risque							0	0
Charges diverses gestion courante	4	651	-99%	20	40	-50%	24	691
Intérêts des emprunts	441	592	-25%	0	0		441	592
Subventions versées	21 953	104 575	-79%				21 953	104 575
Frais litiges	0	350	-100%				0	350
Charges exceptionnelles	35	701	-95%				35	701
Total des charges	835 911	1 246 781	-33%	255 716	271 601	-6%	1 091 628	1 518 383

Le Bilan-Actif en K€

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Actif Immobilisé			
Immos incorporelles	8	9	-1
Immos corporelles	738	635	103
Immos financières	320	319	1
Actif circulant			
Stocks	3	3	0
Acomptes versés	9	5	4
Créances clients	31	15	16
Autres créances	755	950	-195
Disponibilités	513	524	-11
Charges constatées d'avance	6	9	-3
TOTAL	2 383	2 469	-86

Le Bilan-Passif en K€

	31/12/2019	31/12/2018
<u>Fonds associatifs</u>	1 918	1 797
<u>Provisions et fonds dédiés</u>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	26	22
Fonds dédiés	124	187
<u>Dettes</u>		
Emprunts	38	54
Dettes fournisseurs	50	91
Dettes fiscales et sociales	86	88
Autres dettes	141	230
Produits constatés d'avance		
<u>TOTAL</u>	2 383	2 469

La trésorerie - en K€

Trésorerie	En K€
Trésorerie 2018	524
Résultat net	41
Elimination écritures sans impact en trésorerie	
<i>Reprise fonds dédiés</i>	(110)
<i>Dot. Amort.</i>	64
<i>Dot. Fonds dédiés</i>	47
Résultat encaissable	42
Variation de BFR	46
Invest nets	(165)
Subv Investissement perçues sur l'ex.	80
Rembt emprunts	(16)
Trésorerie 2019	513

Contacts

Gaël HUCHIN – Expert comptable

KPMG Entreprises
24 rue Aristide Bergès 73000 Chambéry

04.79.62.99.11

ghuchin@kpmg.fr



Présentation du rapport par BDO Rhône Alpes



Stratégie de développement du loisir pêche en Savoie 2021/2025

LA PÊCHE POUR TOUS GRÂCE À UN RÉSEAU ASSOCIATIF FORT

Décliné 3 axes stratégiques pour développer la pêche en Savoie



AXE 1 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ASSOCIATIF DE LA PÊCHE DE LOISIR

Enjeu 1 : Favoriser la professionnalisation par la mutualisation des moyens, avec des regroupements par bassin versant ou par fusion d'AAPPMA.

Objectifs :

- Faire travailler les AAPPMA par bassin versant
- Créer 3 ETP d'agent de développement/technicien au sein des grands bassins versants
- Réduire le nombre d'AAPPMA

Enjeu 2 : Soutenir le bénévolat par la formation, l'accompagnement et une meilleure reconnaissance.

Objectifs :

- Former les élus associatifs du nouveau mandat
- Former les animateurs
- Recenser l'ensemble des bénévoles
- Valoriser les bénévoles

Enjeu 3 : Améliorer la communication interne et les liens entre les acteurs du réseau associatif.

Enjeu 4 : Consolider les fondamentaux de l'existence des SAAPL basés sur la détention de baux de pêche et leur surveillance.

Objectifs :

- Augmenter le nombre de baux de pêche détenus
- Augmenter le nombre de contrôle des GPP et éviter les zones blanches



AXE 2 : RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION DE NOUVEAUX PRATIQUANTS

Enjeu 1 : Renforcer la promotion et la communication à destination des néophytes et du grand public

Objectifs :

- Adapter les outils de communication existants
- Augmenter la participation aux manifestations grand public
- Développer des outils de communication à destination des néophytes et du grand public

Enjeu 2 : Améliorer la formation des néophytes

Objectifs :

- Développer des supports pédagogiques
- Harmoniser le fonctionnement des APN
- Créer un APN en Maurienne
- Créer du lien entre les APN

Enjeu 3 : Simplifier l'accès à la pratique de la pêche

Objectifs :

- Simplifier la réglementation
- Simplifier les cartes de pêche/options
- Créer des parcours de pêche famille ou découverte aux abords des agglomérations
- Faciliter les démarches pour trouver un site de pêche adapté

Enjeu 4 : Renforcer le rôle de Barouchat comme site de découverte et d'initiation à la pêche

Objectifs :

- Développer une offre d'animations pédagogiques scolaires et grand public
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des pêcheurs

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT ET PÉRENNISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE PÊCHE

Enjeu 1 : Renforcer l'offre à destination des touristes pêcheurs

Objectifs :

- Réformer les PPS et les labéliser en parcours « Passion »
- Développer une offre de parcours thématiques hors truite
- Référencer une dizaine de parcours phare
- Structurer une offre complète autour d'une dizaine de parcours phare et des deux grands lacs alpins et de Barochat (hébergement, guidage,...)

Enjeu 2 : Développer une offre grand public à proximité de grandes stations de ski

Objectifs :

- Créer 5 parcours « famille » ou non labélisés
- Disposer de loueurs de matériel de pêche/dépositaire à proximité ces parcours
- Accompagner les pêcheurs néophytes sur ces parcours

Enjeu 3 : Améliorer la valorisation de l'offre touristique

Objectifs :

- Créer ou améliorer les fiches APIDAE et optimiser leur diffusion
- Réaliser des fiches d'information touristique par territoire
- Former les Offices de Tourisme
- Renouveler les plaquettes d'information thématiques

